



ATTESTATION ÉCRITE DU REQUÉRANT

Je soussigné _____ atteste que _____ est mandaté pour assurer la surveillance des travaux d'installation septique et la production d'un certificat de conformité après travaux.

Je comprends que la surveillance des travaux d'installation septique et la production d'un certificat de conformité après travaux est exigé en vertu de l'article 5.34 du *Règlement des permis et certificats numéro 215-10* de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski.

Je m'engage à fournir un certificat de conformité qui confirme que les travaux d'installation septique ont été effectués conformément aux plans approuvés à la demande du certificat d'autorisation d'installation septique. Le certificat de conformité doit être signé, daté et accompagné d'au minimum huit (8) photos prises durant la réalisation des travaux montrant l'ensemble des composantes de l'installation septique. Le certificat de conformité, ainsi que les photos, doivent être déposées à l'inspecteur en urbanisme au plus tard 20 jours suivant la fin des travaux d'installation septique.

Je comprends que le certificat d'autorisation d'installation septique devient nul si le certificat de conformité et les photos exigés à l'article 5.34 du *Règlement des permis et certificats numéro 215-10* n'ont pas été déposés à l'inspecteur en urbanisme dans un délai de 20 jours suivant la fin des travaux d'installation septique.

Signé à _____ en ce _____^e jour de _____ 20____.

SIGNATURE DU REQUÉRANT